



Le Mari.—Marie, tiensma chère j'arrive justement de la ville et j'ai apporté avec moi toute notre commande, thé, café, culcot, et enfin une charge de.....
La Femme.—(Pintrompant), et tu as oublié le Pain-Killer.

Le Mari.—Ah, non! je ne pouvais oublier cela car tous les magasins en sont remplis et de plus les cloîtres, les riches et les maisons sont remplis d'adhésifs qui nous y font penser, elles ont "Pain-Killer," écrites en grosses lettres. Le marchand dit que le Pain-Killer devrait être dans toutes les maisons et dans un endroit où on puisse le trouver même à la noirceur.

La Femme.—Il faut que cela soit bon, car la femme Parson ne l'éleverait pas jusqu'aux nues comme elle le fait.

Le Pain-Killer est un remède pour les douleurs internes et externes. Les maux intérieurs, Crampes, Spasmes, Froids subits et dérangement d'intestins, quelques Gouttes dans de l'eau donneront un soulagement immédiat. Comme liniment il est sans égal, il arrête la touleux instantanément. Soyez certain de nous éroquer la bonne faite par Perry Davis & Son de ven lue par tous les pharmaciens et les grociers.

15 février 1871

THE COUNTRY GENTLEMAN

VOLUME POUR 1872

Le *Cultivator et Country Gentleman* depuis plusieurs années est considéré partout comme le meilleur journal d'Agriculture. Les cultivateurs et propriétaires en outre de leurs propres travaux sont régulièrement assistés d'un très grand nombre de *Correspondants Spéciaux*, et Collaborateurs réguliers, parmi lesquels on compte plusieurs agriculteurs marqués du Pays de l'Est et de l'Ouest—ainsi que par *Cinq cents écrivains volontaires et de circonstance*, parmi les meilleurs cultivateurs et horticulteurs de presque chaque état de l'Union. Assistés de tant d'hommes pratiques, ce journal possède des qualités exceptionnelles qui en font le meilleur moyen de communication entre toutes les classes intéressées à la fertilité et à la production du sol, ceux qui cultivent comme ceux qui consomment, le Commerçant comme le propriétaire, les éleveurs d'animaux améliorés comme les acheteurs, les manufacturiers de machines améliorées comme leurs acquéreurs. Ceux qui cultivent les fruits, et spécialement pour fournir les meilleurs renseignements sur les progrès, les apparences et la récolte de chaque saison, et en jetant du jour sur une des questions les plus importantes, *quand acheter et quand vendre*.

Conditions.—Le COUNTRY GENTLEMAN se publie chaque semaine, payable d'avance: Une copie \$2.50. Quatre copies \$10, et une copie à celui qui forme le club; Dix copies \$20 et une copie à celui qui forme le club. Des copies spécimens *Gratuit*.

LUTHER TUCKER & Fils
Editeurs.
Albany, N. Y.

Les personnes désireuses de s'abonner à ce Journal peuvent le faire en s'adressant à ce bureau aux conditions suivantes:

Le *Courrier* de 3 fois et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$5.00.

Le *Courrier* Hebdomadaire et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$3.00.

Le *Journal d'Agriculture* et le *Country Gentleman* 12 mois d'avance pour \$2.50.

St. Hyacinthe, 20 Nov. 1871.

Je donne avis que je ne serai responsable d'aucunes dettes faites par son épouse Hortance Pineault, faisant défense de ne rien lui avancer en mon nom, sans un écrit signé de ma main.
St Antoine, 28 décembre 1871.

FRANCOIS LAPIERRE

SUBMISSION DEMANDEE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Travaux sur la Rivière St. Maurice," seront reçues à ce Bureau d'ici à LUNDI, le 8 JANVIER prochain, pour la construction d'une Ecluse et cloison, aux Piles, sur la Rivière Ste. Maurice.

On pourra voir les plans et spécifications à ce bureau et à celui du surintendant des travaux à St. Maurice, aux Trois-Rivières, où l'on pourra avoir toute autre information nécessaire.

Le Département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BEAUX,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics.
Ottawa, 16 déc., 1871.

Machines à Coudre.
On demande
10,000 douzaines de chapignons de paille, de diverses qualités, pour lesquels je paierai le plus haut prix en argent ou échange.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.
Avez quelques années d'expérience dans le commerce des machines à coudre, je suis prêt à fou nir au public de Rougemont et de tous les environs plus d'un cent de machines à coudre. A fil double, variant dans les prix de \$5 à \$70 suivant la qualité. Ton en mar-mer gratuites pour un an. Aussi les conditions les plus libérales accordées. Venez me voir avant d'aller ailleurs.
J. F. McBRIDE, Rougemont, P. Q.
Rougemont, 22 déc 71—3 m—11 p s—2

AVIS.

Département des Douanes.

Ottawa, 6 Novembre 1871.

AVIS est par les présentes donné qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général, par un ordre en Conseil portant la date du 30 octobre dernier, et d'après l'autorité qui lui est conuée par la 3e section de la 34e Victoria, chap. 10, d'ordonner que l'article suivant a été transféré à la liste des marchandises qui peuvent être importées, en Canada exemptes de droit, savoir:

Ivoire non-manufacturé.

Par ordre,

R. S. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes

Aux amateurs de Ruches

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront, en s'adressant au soussigné, des RUCHES de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marché Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

LE 54me. VOLUME POUR 1872.

Le Journal Phrénologique Illustré.

MAGASIN DE FAMILLE.

DE PREMIER CHOIX.

—00—

PHRENOLOGIE.—Le cerveau et ses Fonctions; Situation des organes et conseils pour leur modification, relations du Corps à l'Esprit.

PHYSIONOMIE, ou les Signes du Caractère, et comment les lire, avec illustrations.

ETHNOLOGIE.—ou " l'histoire Naturelle de l'Homme " avec Illustrations.

PHYSIOLOGIE ET ANATOMIE.—Organisation, Structure et fonctions des différentes parties du corps humain, avec les lois vitales et sanitaires. De l'alimentation, de l'habillement et des exercices de corps, sommeil et activité en rapport avec les principes hygiéniques.

PORTRAITS.— Esquisses et Biographies d'importants personnages de tous rangs.

PARENTS, PROFESSEURS ET AUTRES.— Comme guide dans l'éducation des enfants ce magasin n'a pas de supérieurs sur cette matière.

Informations complètes sur les principaux remèdes du jour. Aucun efforts n'ont été négligés pour rendre ce livre aussi instructif que possible, et en faire le meilleur Magasin de Famille qui ait jamais paru.

ANCIENNETE.— Le Journal est arrivé maintenant au 54me. volume. Il a, toujours progressé depuis sa fondation jusqu'à ce jour et n'a jamais été plus populaire que maintenant.

CONDITIONS.— Mensuel, \$5. par année, payable d'avance; un numéro, 30 cts. Clubs de 10 ou plus, \$2 chaque, et un numéro extra pour l'Agent.

Nous offrons en outre des primes splendides. Envoi d'un numéro spécimen contre 15 cents, avec tous les renseignements et une liste complète des primes.

Adresse.

S. R. WELES Editeur

389, Broadway, New-York.

24 Novembre 1871. — 19

Hotel du Gouvernement

OTTAWA,

Lundi, le 6e jour de novembre 1871

Présent:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Il a plu à Son Excellence, sur la recommandation de l'Hon. Ministre des Douanes et sous l'autorité de l'Acte 31 Vic. chap. 6, sec. 4, intitulé "Acte concernant les douanes" d'ordonner et il est par les présentes ordonné que depuis et après cette date, les articles suivants lorsqu'ils sont importés en Canada ou pris dans les entrepôts de la Douane pour consommation, c'est-à-dire des spiritueux ou eaux fortes mêlés avec un ingrédient ou es ingrédients et venant ainsi sous la dénomination de médecines préparées, teintures, essences, extraits ou autres dénominations, seront et ils sont par les présentes déclarés être chargeables avec le droit imposé par la 3e section de l'acte 33 Vic. chap. 9, et avec le droit de créde de douane.

W. H. LEE,

Greffier du Conseil Privé.